

Le 23 avril 2021

BOLLORÉ

Mise à disposition du document d'enregistrement universel 2020

Bolloré a déposé, le 22 avril 2021, son document d'enregistrement universel 2020 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro D.21-0338.

Ce document peut être consulté sur le site Internet de la société, à l'adresse suivante : <https://www.bollore.com> (Publications et presse/Informations réglementées/Document d'enregistrement universel).

Le document d'enregistrement universel inclut notamment le rapport sur le gouvernement d'entreprise joint au rapport de gestion, le rapport financier annuel 2020, ainsi que les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux comptes.

